

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Pathologie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être signée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1308 Société : RAT

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LARABI Mohammed

Date de naissance : 1949

Adresse : 20 Rue LAFON-ONAZ oasis cas 282

Tél. 0522 22 42 22 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. A. YACOUBI HES Rhumatologue

Médecine Fonctionnelle - Micro-nutrition

41, Bd Zerkouni, Rés. Listikia, Casablanca

Tél. : 05 22 22 42 22 - GSM : 05 58 21 93 84

01 DEC. 2020

Date de consultation : 10 NOV 2020

Nom et prénom du malade : EL BANI ARIANA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : RHUMATOLOGIQUE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca / Maroc / 01 DEC. 2020

Signature de l'adhérent(e) : 

Y-MI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
10 NOV 2020			500 DH	<p>YOUSSEF MEDJEDDI Rhumatologue</p> <p>Médecine Fonctionnelle - Micronutrition 41, Bd Zerkoura, Béz. Listikar, 3^{ème} étage Tél. : 05 22 22 42 22 - GSM : 06 50 23 93 84</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/11/2020	335950

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
GRARI SAMIA Kinésithérapeute 14, Rue El Moudjib - Val Fleuri 05 22 25 52 24 - Casablanca	18/11/2023	10 AMG	1/2h	DEVIS		16 x 20 = 320,00 Prix 16,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553
	B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC



Casablanca, le :

10 NOV 2020

Dr. EL BATTI AREINA

EL-ARABI

① Cyhelia Symbiosis - 50

15 le soir à 3 mois

3x241,00

MR

② Fleximax.

2 gélées à midi à 3 mois

MR

6x149,00

③ Dafflon 1000

1cp à 2x pdt

50

3x201,00

1 mois

2 mois - 49,60
3 mois - 56,30

④ Os-wré forte

laepoile 1 sem
pdt 3 semaines

spécialement par 50 D-wré 20.000,
laepoile 1 sem à 3 mois

⑤ Oméga 3 ERIC FAURE (S.V.) x 10,00
2x15g à 3mots. MR

⑥ Relascium B6 300 - (S.V.)

3x87,00

1gel de soie à 3mots

MR

⑦ Nocicephol gel. (S.V.)

MR 148,00

Yappre 1g sur chevilles
et genouxe

335,50

201,00

201,00

HARAKIE VERRADA
11, Bd Abderrahim Benabdellah
Oasis - Casablanca
tel: 0522 23 54 49 / 0522 23 47 20

A. YACOUBI HESSISSEN
Rhumatologue
Médecine Fonctionnelle - Micronutrition
41, Bd Zekkouri, Rés. Listikrar, 3^{ème} étage
Tél. : 05 22 22 42 22 - GSM : 06 50 23 93 84

PPV: 56,30 DH
LOT: 20F24B
EXP: 06/2022

PPV: 49,60 DH
LOT: 20D06
EXP: 04/2023

PPV: 56,30 DH
LOT: 20F24B
EXP: 06/2022

PPV: 56,30 DH
LOT: 20F24B
EXP: 06/2022

201,00